



Pour prendre sa part dans une démarche globale, réfléchir et interagir en réseau, la Scop les 2 rives organise pour sa **24ème édition lyonnaise**, la formation certifiante DDQE (Développement Durable et Qualité Environnementale) en aménagement du territoire, urbanisme, architecture et construction, **à partir des 19 et 20 octobre prochains**

Cette formation modulaire est destinée aux acteurs du cadre bâti, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et entreprises du bâtiment, sur les sujets de l'écologie dans le bâtiment & l'aménagement, en neuf et surtout en réhabilitation.
Elle est organisée en partenariat avec l'Ordre des Architectes AURA, le CAUE Rhône-Métropole et Ville & Aménagement Durable.

Depuis 2012, La Scop les 2 rives a organisé près de **30 éditions** de cette formation certifiante à Lyon, Strasbourg, Dijon, Paris et Caen. Cette année, ce sont 70 professionnels qui sont engagés en formations DDQE. Autant d'acteurs qui se mobilisent pour passer à l'action !

La formation DDQE va fêter ses 20 ans l'année prochaine, un anniversaire que nous sommes heureux de fêter avec vous ! Et nous souhaitons convier en particulier les **architectes inscrits récemment à l'Ordre des Architectes** : nous observons que la question du sens et du faire ensemble & autrement se fait de jour en jour plus prégnante dans la profession.
C'est pourquoi nous proposons un tarif privilégié « jeune inscrit.e à l'Ordre des Architectes » de 4700 € HT au lieu de 5100 € HT.

Cette formation a pour ambition :

- De vous apporter un **socle de connaissances et un argumentaire** par du retour d'expériences,
- De vous outiller pour vous permettre de **proposer des démarches alternatives**,
- De **donner du sens et de construire sa posture professionnelle** face aux enjeux du développement durable.

En termes de format : la formation DDQE a lieu 2 jours par mois pendant 8 mois et comprend également un voyage d'études de 3 jours, en France et en Allemagne (*au total 20 jours de formation répartis sur 1 an*).

Prise en charge : **elle est prise en charge jusqu'à 100% par les OPCO** (FIF-PL, OPCO-EP, Constructys, ATLAS, ...).

→ Si vous êtes salarié.e en agence d'architecture :

La formation DDQE étant labellisée par la Branche Architecture, elle est prise en charge intégralement au titre des "Actions prioritaires" par l'OPCO-EP :

- **Frais pédagogiques** : 126 heures de formation sont prises en charge à 100%, ce qui représente 4 284 €
- **Défraiement du salaire** : 18 €/h, dans la limite de 126h au total, soit 2 268 €

Ce qui fait un total de 6 552 € financés par l'OPCO-EP, auquel s'ajoute la prise en charge des **frais annexes** :

- *déjeuners (max 15€/jour)*
- *nuitées, petits-déjeuners et dîners (max 85 €/jour)*
- *déplacements : 0,25 € / km (à partir du lieu de l'entreprise)*

→ Si vous êtes libéral.e / gérant.e non salarié.e / autoentrepreneur.se :

Le FIF-PL prend en charge 2 500 € de frais d'inscription (fonds spécifiques, ne vient pas en déduction du budget annuel acquis pour l'année au titre de la formation).

En parallèle, vous pouvez mobiliser un crédit d'impôt « formation dirigeant ». Toutes les informations figurent ici : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23460> (montant : 10,48 € / heure dans la limite de 40h par année fiscale, **montant doublé pour l'année 2022**).

> *Si votre entreprise compte moins de 10 salariés, le montant du crédit d'impôt est doublé en 2022 (21,14 € / heure dans la limite de 40h par année fiscale)*. Infos ici : <https://www.architectes.org/actualites/le-credit-d-impot-formation-double-pour-les-dirigeants-des-agences-de-moins-de-dix>

→ Autres statuts : consultez notre site sur la [prise en charge des OPCO](#)

La formation DDQE est également éligible au Compte Personnel de Formation.

Elle est éligible à l'obligation de formation des architectes et permet de valider 2 périodes triennales.

Vous trouverez avec les liens suivants le dossier complet de la formation DDQE :

- la [page de présentation de la formation DDQE](#) sur notre site internet
- la [plaquette de formation](#) (objectifs, intervenants, sujets, infos pratiques)
- le [formulaire d'inscription](#) (colonne de droite)
- le détail des montants des [prises en charge des OPCO](#)



L'engagement DDQE de la Scop les 2 Rives

Réinterroger nos modes de vie, de faire, de concevoir

L'actualité nous enjoint à considérer les effets de l'activité économique humaine sur les écosystèmes et le nécessaire changement de paradigme.

Nous sommes en transition, profitons de ce cheminement pour ...

Faire le pas de côté et se projeter dans un autre système : s'engager pour l'autonomie intellectuelle, tendre vers l'indépendance énergétique, favoriser les circuits courts, préserver les ressources naturelles, tisser les solidarités, renouer avec nos essentiels, donner envie et susciter de l'émotion...

Concevoir et animer des territoires, des villes, des espaces de vie aimables, résilients, frugaux et symbiotiques

: porosité et interdépendances entre l'urbain et le rural, liaisons avec le vivant et la nature, nouvelles configurations de l'habitat et ses usages, ville respirable, mobilités, confort d'été, santé dans les bâtiments, réemploi, low-tech...

& nous saisir, nous, professionnel.le.s, de la formidable opportunité de faire bouger les lignes et de nous positionner sur le champ de l'écologie dans le bâtiment. L'architecture et l'urbanisme sont des leviers essentiels pour réfléchir et agir collectivement.

Nous rencontrer ! Faire ensemble et autrement, concrètement

Imaginer et expérimenter collectivement ce que sont les nouvelles formes de concevoir, d'habiter, de vivre-ensemble et les modèles économiques associés.

C'est que qu'incarne la démarche DDQE Développement Durable et Qualité Environnementale de la Scop les 2 Rives.

Passons à l'action cet automne à Lyon avec la 24^{ème} édition de la formation certifiante et labellisée

DDQE